

## Entretien du vendredi 20 mai 2011 avec

**Madame Lise Fender,**

**Chargée de mission « santé et réfugiés-migrants » - FNARS**

***Est-il possible de dresser un bilan de la première année de fonctionnement avec les ARS ?***

Il n'y a pas un bilan général. En fonction des régions, de notre réseau sur le territoire, des liens plus ou moins forts se sont tissés : on peut citer la Bourgogne, la Bretagne. Ce sont des régions qui avancent bien.

Nous avons fait, en Bourgogne, une proposition pour une commission permanente pour la lutte contre les inégalités sociales de santé qui a été créée.

Les FNARS régionales ont des liens avec le référent Cohésion sociale quand il existe.

La plupart des régions ont sollicité des rendez-vous avec les préfigurateurs de l'ARS. Des rendez-vous ont été également pris pour avoir la désignation d'un représentant à la CRSA<sup>2</sup>, et c'est quasiment fait partout. Nous sommes présents dans presque toutes les régions.

***L'articulation se fait-elle plutôt bien ?***

L'articulation se fait plutôt bien quand il y a une volonté des acteurs du territoire de travailler ensemble. La volonté est surtout liée aux acteurs. Si elle existe, c'est toujours plus simple.

***Vous avez la volonté de vous insérer dans le projet régional de santé, est-ce quelque chose à laquelle vous parvenez ?***

C'est très variable, ça dépend de la façon dont ont été élaborés ces projets.

---

<sup>2</sup> Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

Cet entretien est réalisé par Nadine Wintersdorff, membre du RNRSMS

Généralement, la FNARS peut parfois être consultée mais souvent la question transversale ou la question propre des personnes démunies ou en situation de précarité n'est pas abordée forcément à part. Nous avons demandé à ce qu'elle le soit. Nous avons demandé à être consultés dans le cadre de l'élaboration des PRAPS, dans un premier temps. C'est en cours.

Par ailleurs, nous avons également demandé à ce que la question de la santé des personnes en situation d'exclusion soit une préoccupation transversale.

***Sont-elles les propositions les plus importantes, celles qui vous semblent prioritaires ?***

Oui, exactement, ce sont des questions prioritaires au cœur des métiers. On est sur ce champ-là.

***Du fait que l'ARS souhaite coordonner tout ce qui est social, sanitaire, médico-social, est-ce que cela permet un peu mieux de prendre en compte les problèmes des personnes en situation de précarité ?***

La question n'est pas celle de la tutelle, c'est plus la question de la coordination des acteurs. Il faut qu'il y ait un lien avec la Direction de la cohésion sociale. La question est celle du décroisement. Dans la loi HPST, c'est un des objectifs. Il faut qu'il y ait une réorganisation fonctionnelle qui permette cette articulation.

***Peut-on constater une réduction de certaines inégalités ?***

Il est trop tôt pour le dire, on a besoin d'une impulsion nationale. Les ARS sont des acteurs qui dépendent de l'Etat. Il faut qu'il y ait cette volonté de l'Etat. Or, à ce jour, la question de la lutte contre les inégalités ne fait pas partie des grandes orientations stratégiques.

***Dans les ARS, sont mis en place des référents de lutte contre les exclusions, des référents de lutte contre les addictions... Cela existe-t-il dans les ARS, avez-vous des relations privilégiées avec ces référents ?***

Cela se passe en région, ces liens dépendant des régions. Dans tous les cas, nous avons invité à ce que ces rencontres aient lieu.

***Par rapport à l'ARS, vous avez une mission d'information vis-à-vis des associations que vous fédérez. Est-ce une demande des professionnels ou êtes-vous à l'initiative de ces informations ?***

Au départ, nous avons surtout été initiateur des demandes de rendez-vous avec les préfigureurs, nous avons été à l'origine d'une prise en conscience de l'importance que cela peut avoir au sein du réseau. Une fois que le processus est engagé, on constate partout une prise de conscience partagée.

***Toutes les associations que vous fédérez ont-elles ce sentiment qu'il fallait se faire reconnaître...***

C'est un enjeu important de faire partie des commissions, de participer aux réunions, d'avoir les référents importants.

***La notion de territoire de santé est-elle importante ?***

Leur définition est importante. Il y a une réelle prise en compte des réalités des territoires.

***Quels sont vos prochains objectifs par rapport aux ARS ?***

En tant que fédération, l'objectif est d'être bien inclus dans les PRAPS et de former nos représentants au sein des ARS, dans ces instances. C'est-à-dire leur donner des outils pour représenter la FNARS et ses positions au sein des conférences de santé, leur permettre de savoir quel message porter, faire en sorte que la question de la santé des plus démunis soit prise en compte dans ces instances.

Cet entretien est réalisé par Nadine Wintersdorff, membre du RNRSMS

***Un de vos axes de travail est-il d'inclure le droit à la santé des plus démunis dans les procédures de droit commun ?***

On privilégie l'accès au droit commun sans oublier la mise en place des dispositifs qui ont pu être mis en place, qui ont fait leurs preuves, comme les Ateliers santé-ville, les PASS, les équipes mobiles de psychiatrie précarité...

***Constatez-vous des progrès concernant l'accès au droit commun ?***

Pas nécessairement. On a été, ces dernières années, sur une multiplication des dispositifs. Parfois c'est très pertinent. Mais, parfois, certains dispositifs n'incluent pas d'accès au droit commun. Dans ce cas-là, c'est un peu contreproductif. Il devrait s'agir de dispositifs passerelle vers le droit commun.

***La Fnars est maintenant présente en tant que force de proposition. Depuis combien de temps existe-t-elle ?***

Depuis plus de 50 ans mais nous n'avions pas les antennes régionales. C'est maintenant une fédération qui a pris son essor.

***Les ARS permettent-elle à l'aspect social de la santé d'être davantage reconnu et présent ?***

On ne peut pas dire si cela l'est plus ou moins. Il n'y a plus les garde-fous qu'il y avait auparavant. Avec les DDASS, des liens fonctionnels existaient, qui sont maintenant moins évidents, qui sont à construire. Ce sont des choses auxquelles on peut pallier en faisant des efforts.

***En conclusion, c'est la volonté des personnes, des acteurs, qui permettra d'améliorer les choses.***

***Je vous remercie.***